





## « Mes e-billets »

## Demander et commander un e-billet

[NON PROTEGE]

La commande directe des billets SNCF par les réservistes opérationnels via un Portail Internet est une évolution majeure dans les modalités d'administration des réserves des armées de la garde nationale.

Elle est consécutive de la suppression des bons uniques de transport (BUT) par la SNCF au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Vous êtes dorénavant autonome dans la réservation de vos acheminements par la SNCF, sous réserve, bien entendu, d'être convoqué à une activité et que vos déplacement correspondent strictement à ceux permettant de rallier le lieu de la convocation depuis votre lieu de résidence.

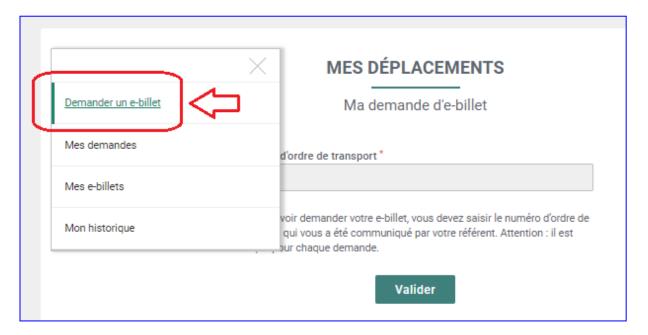
Pour pouvoir bénéficier des fonctionnalités du bloc « Mes e-billets » vous devez avoir reçu préalablement de votre Référent (votre Référent est votre supérieur hiérarchique ou l'autorité habilitée de votre unité) un numéro d'ordre de transport qui va vous permettre de commander un e-billet pour être transporté sur le lieu d'une activité par la SNCF.

Assurez-vous d'avoir ce numéro d'ordre de transport à portée de main, il vous est **indispensable** pour commander un e-billet.

 Une fois connecté à votre espace personnel, vous pouvez accéder au bloc « Mes e-billets » vous devez cliquer sur un endroit quelconque du pavé « MES E-BILLETS » :

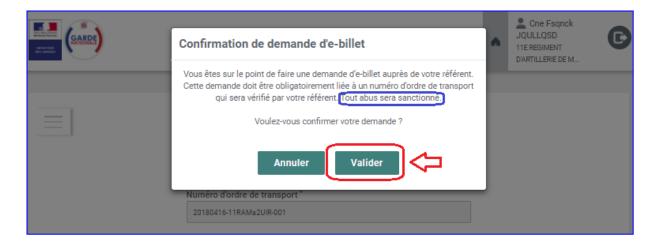


**2.** Cliquez dur « Demander un e-billet » puis saisissez le numéro d'ordre de transport qui vous a été communiqué par vote Référent :



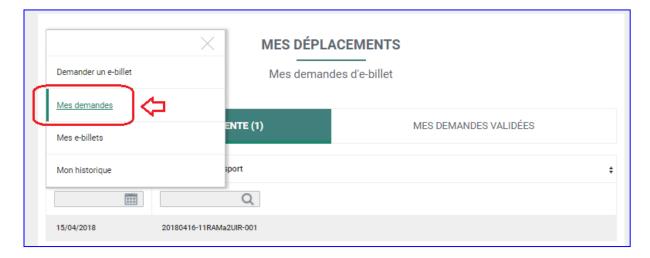
3. Saisissez le numéro d'ordre de transport avec soin (il doit être <u>strictement</u> <u>identique</u> à celui qui vous a été communiqué par votre Référent) dans la zone prévue à cet effet, puis cliquez sur « Valider » :





<u>Avertissement</u>: toute tentative de deuxième saisie après validation sera considérée comme une tentative de fraude et sanctionnée comme telle.

**4.** Vous accédez alors au suivi de votre demande par le menu, rubrique « Mes demandes » :



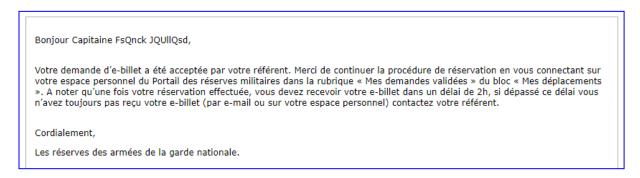
**4.1.** Vous pouvez visualiser vos demandes en attente dans l'onglet « MES DEMANDES EN ATTENTE » et bénéficier d'outils de recherche et de tri :



**4.2.** Votre référent est alerté de votre demande d'e-billet. Il doit l'accepter ou la refuser. Une fois votre demande validée par votre Référent, elle apparait dans l'onglet « MES DEMANDES VALIDEES » :



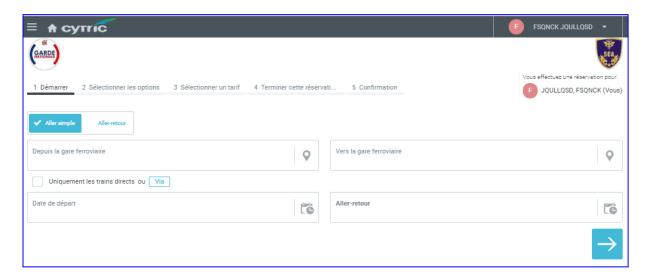
Vous êtes averti automatiquement de cette validation par e-mail (il en va de même en cas de refus) :



**5.** Vous pouvez alors commander votre e-billet en cliquant sur « Commander » de l'onglet « MES DEMANDES VALIDEES » :

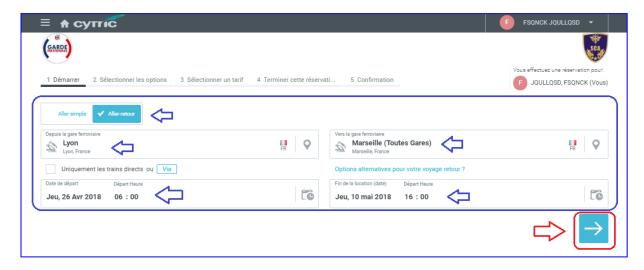


**6.** Vous accédez alors à la plateforme de réservation en ligne Cytric, qui est l'équivalent pour les réserves des armées de la garde nationale du site de réservation en ligne de la SNCF :



- 7. Sur ce premier écran, vous choisissez :
  - si vous souhaitez un aller simple ou un aller et retour ;
  - votre gare de départ ;
  - votre gare d'arrivée
  - votre date de départ ;
  - votre date d'arrivée.

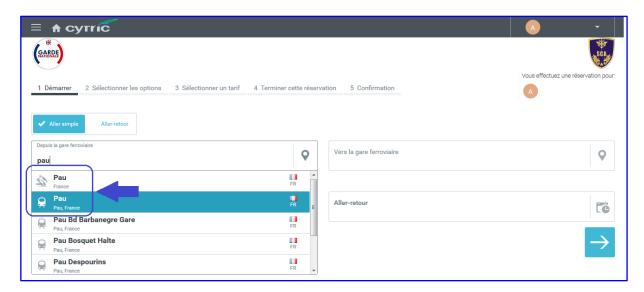
Une fois vos choix effectués, vous cliquez sur la flèche blanche sur fond bleu qui vous invite à passer à l'écran suivant :



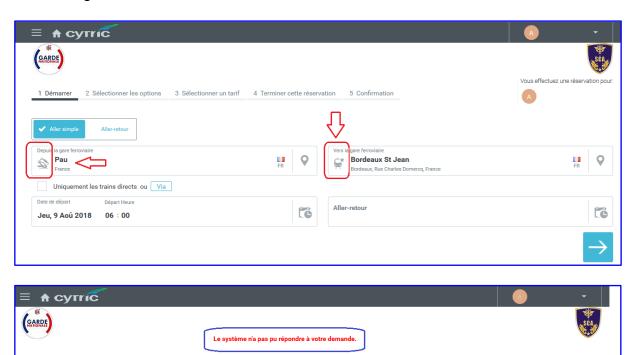
<u>Avertissement</u>: votre trajet doit correspondre strictement à l'activité pour laquelle vous avez été convoqué (dates et lieux de départ et d'arrivée). Toute « erreur » sera considérée comme une tentative de fraude et sanctionnée comme telle.



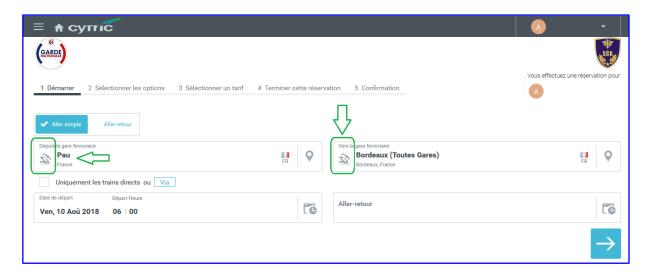
Selon la gare de départ et/ou d'arrivée il se peut que vous ayez le choix entre un train « classique » et un TGV :



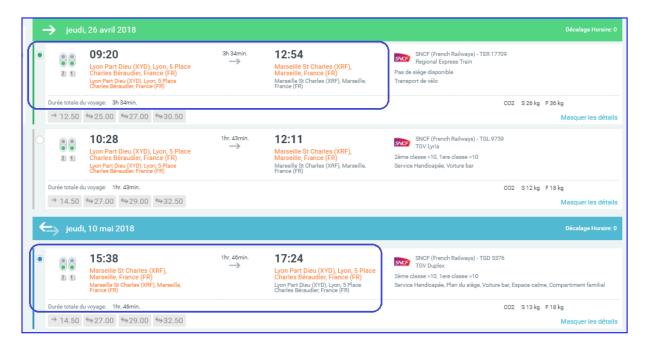
Si vous choisissez deux modes de transport incompatibles vous en serez informé par un message d'erreur :



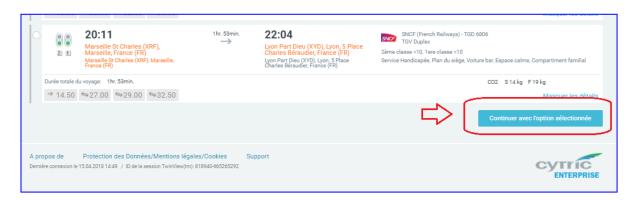
Vous devez alors revenir sur la page de choix et mettre en cohérence les modes de transport entre le départ et l'arrivée :



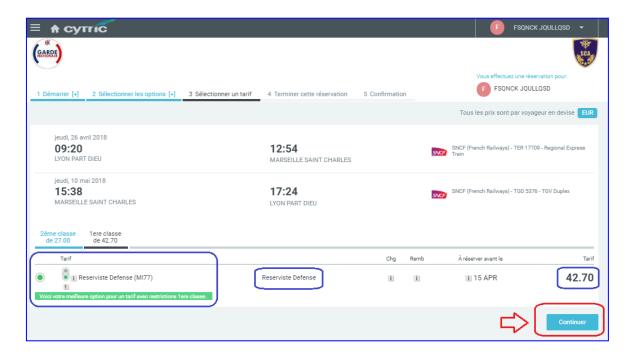
**8.** Vous choisissez ensuite successivement les horaires et les voyages aller et retour qui vous conviennent le mieux



Puis en bas de l'écran vous cliquez sur « Continuez avec l'option sélectionnée » :

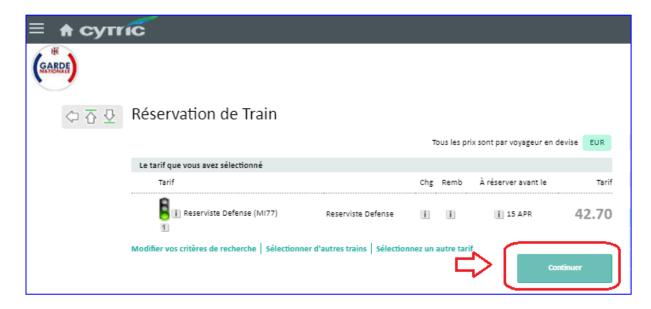


**9.** Le trajet que vous avez choisi vous est récapitulé. Vous pouvez ensuite cliquer sur « Continuer » :



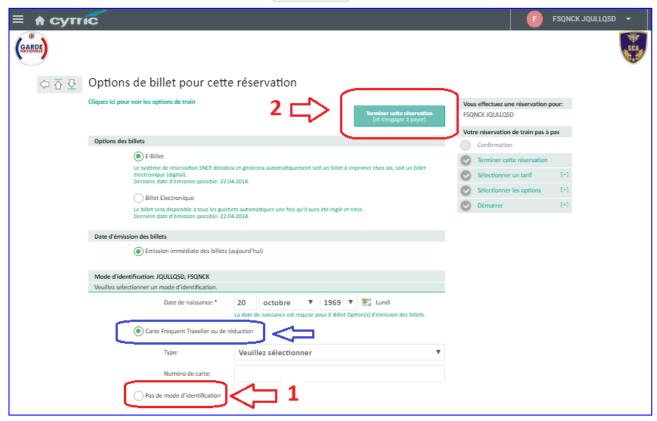
## Notas:

- le choix de la classe est automatiquement déterminé par votre catégorie (officiers et assimilés : 1<sup>ère</sup> classe ; autres catégories : 2<sup>ème</sup> classe) ; ce choix ne peux pas être modifié ;
- votre statut de réserviste est indiqué ;
- le prix du e-billet est donné à titre indicatif, il est directement payé à la SNCF par le ministère des armées, vous n'avez rien à débourser.
- 10. L'écran suivant est un écran de gestion, cliquez sur « Continuer » :



- **11.** Sur l'écran suivant vous devez <u>impérativement</u> :
  - 1. Cocher la case « Pas de mode d'indentification » (qui vient se substituer à la case cochée par défaut « Carte Frequent Traveller ou de réduction ».
  - 2. Cliquer ensuite sur « Terminer cette réservation ».



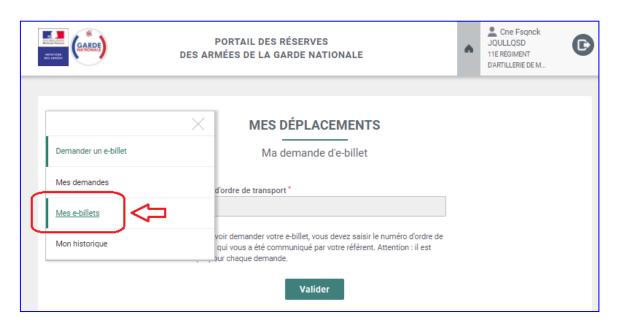


**12.** Votre commande est est terminée :



<u>Très important</u>: pour pouvoir accéder de nouveau à votre espace personnel vous devez dérouler le menu portant votre nom et cliquer sur « Déconnexion ».

13. Vous allez retrouver votre e-billet dans votre bloc « Mes e-billets » en cliquant sur « Mes e-billets » :



**14.** Une confirmation vous est adressée par e-mail, de même que votre e-billet :



15. Votre e-billet est disponible par e-mail ou sur votre espace personnel :

<u>Très important</u>: un délai d'environ 2 h est nécessaire pour l'envoi par email de votre e-billet par la SNCF.

En revanche vous en disposez immédiatement grâce au numéro de dossier de la SNCF :



Vous pouvez donc obtenir votre e-billet immédiatement en vous munissant du numéro de dossier associé au e-billet (délivré par la SNCF) en vous connectant au site Internet ou à l'application de la SNCF (<a href="https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/informations-trafic/application-sncf">https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/informations-trafic/application-sncf</a>).

16. Il vous est enfin possible, en cas d'erreur, d'annuler votre e-billet en cliquant sur « Annuler » (Cf. écran ci-dessus). Toutefois, cette opération entraîne un coût pour le ministère des armées car elle induit un traitement manuel en « back-office ».

## Il vous est donc demandé en priorité d'annuler votre billet soit :

- en vous connectant à l'application de la SNCF ;
- en vous rendant dans une gare :
  - o au guichet;
  - via une borne automatique.

Vous devez vous munir du numéro de dossier associé au e-billet (délivré par la SNCF).